

Détective privé - La tête de l'emploi

Nombreuses sont les personnes témoignant des bons et loyaux services de l'agence A.P.E.R. Nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Richard Ferner, dirigeant de l'agence, qui nous a chaleureusement reçus dans son bureau du centre de Haguenau, pour nous faire connaître le métier de détective privé, aujourd'hui appelé agent privé de recherches.

L'agence A.P.E.R. a été créée début 1996 par Monsieur Richard Ferner. Depuis, son efficacité et son sérieux ont fait leur chemin. En effet, Monsieur Ferner est connu et reconnu dans toute la France et à l'étranger car ses investigations ne se limitent pas dans le Bas-Rhin, mais au niveau européen.

Quel est le rôle du détective privé ? Quelle est la nature de ses investigations ? Qui fait appel à lui et quels sont ses moyens ?

Réponses de Monsieur Ferner :

- 1) Le détective privé est là pour aider le client, il est les yeux et les oreilles de ce dernier.
- 2) Les investigations sont multiples. Pour les particuliers : enquête de moralité, filature, recherche de débiteur, fugue, etc. Les gens viennent également pour savoir si leur enfant se drogue, si leur conjoint est infidèle, etc. Les investigations commerciales sont très nombreuses, par exemple : vols en entreprises, magasins, entrepôts. Recherche de débiteur, travail clandestin, détournement de marchandise, enquête avant embauche, etc.
- 3) Les moyens sont de haute technologie : matériel électronique et plusieurs véhicules, comme un véhicule dans lequel on peut voir à l'extérieur mais pas à l'intérieur (appelé sous-marin dans notre jargon).

Pour ma part, je suis spécialisé dans le vol en entreprise et la filature. Je travaille beaucoup avec les entreprises et les avocats, ce qui me permet de faire un suivi de dossier, mais aussi avec des particuliers pour des affaires privées.

Dans ce métier, il ne faut pas faire n'importe quoi pour n'importe qui. Il faut être très complet. Confident et conseiller avec sérieux, discrétion et loyauté.

Anecdote : J'avais travaillé sur un dossier qui, au départ, devait être très commun. Mais au fil du dossier, j'ai remarqué que la personne sur qui j'enquêtais, faisait partie d'une organisation. J'ai alors continué mes investigations et une fois terminé, j'ai donné le résultat de mon enquête aux autorités compétentes avec des preuves nécessaires pour la suite. Cela dit, "je n'aime pas jouer avec le diable. "

APER Tel 03 88 73 47 30